

Session 1. Crise climatique, changements globaux et territoires

(coordination scientifique Patrick Le Galès, CNRS/Sciences Po)

Trois partis-pris guidaient cette première session :

- Il n'y a pas que le climat qui change : la crise climatique se combine à d'autres enjeux, politiques et sociétaux, qui sont percutés par la question environnementale.
- De grands processus se jouent à des échelles qui transcendent les territoires et les États. Cela invite à ne pas se focaliser trop vite sur le local et à adopter une approche comparatiste - sans verser dans le *bench-marking* car chaque contexte est spécifique.
- La gouvernance est une relation. Il faut s'interroger sur qui gouverne mais aussi sur « qui est gouverné » - ou ne l'est pas.

L'Europe n'est pas (ou plus) le centre du monde.

- **Sur le plan démographique**, le centre de gravité se déplace vers l'océan Indien, avec l'Inde et l'Afrique comme moteurs démographiques. En 2050, 85% de la population mondiale sera à moins de 5 heures d'avion de Dubaï. Le Nigeria sera plus peuplé que la Chine en 2070. Dès 2030, 50% des diplômés du supérieur seront chinois ou indiens, 15% européens ou américains.
- Le monde continue de s'urbaniser avec de grands continuums urbains très exposés au changement climatique, comme dans le golfe de Guinée.
- Les migrations s'intensifient, notamment sous l'effet du changement climatique. Pour l'Europe, la question ne devrait pas être comment endiguer les flux migratoires mais « comment être un minimum attractif pour combler le besoin de main d'œuvre » (F. Gilli)
- **La dynamique de globalisation économique** se poursuit et l'Europe est marginalisée. Les grandes firmes de la tech et de la finance ne sont pas européennes, ni les gros projets d'investissement où s'expérimentent de nouveaux systèmes.

L'« énergie unificatrice » de l'État décline (P. Le Galès)

- On arrive à la **fin du cycle de l'État-nation moderne**, marqué par le processus d'unification et d'intégration de la société par l'État, via la langue, l'éducation, le droit, l'aménagement du territoire, etc.
- On assiste à une « **dénationalisation de l'autorité politique** ». À la fois par le haut : l'État rend désormais des comptes non seulement aux citoyens, mais aussi aux autres États, à travers les organisations internationales ou des constructions sui generis telle que l'Union européenne, et aux acteurs privés que sont les grandes firmes et les investisseurs financiers. Et par le bas : affirmation des pouvoirs locaux - contrariée cependant par une logique de recentralisation financière.
- **Les grands acteurs privés** du capitalisme globalisé sont des acteurs politiques majeurs. (ex. force de frappe financière d'un Black Rock ; ou investissements des géants de la tech dans l'énergie). Certains s'affranchissent de l'État en échappant à l'impôt ou la réglementation (ex. *shadow banking*). L'endettement public limite la capacité d'agir des États.
- **Les clivages territoriaux s'affirment** et soulèvent un défi démocratique (D. Kübler)
- La perte d'« énergie unificatrice » de l'État se manifeste dans la géographie du vote populiste en Europe, qui oppose les régions rurales et périphériques aux régions urbaines et centrales, alors que l'hétérogénéité territoriale du vote avait diminué entre 1830 et 1990. Cette tendance peut s'interpréter (entre autres interprétations) comme le résultat de la dénationalisation du pouvoir politique par le bas sous l'effet de l'autonomie locale, qui a accentué les disparités territoriales, en particulier en termes de qualité des services locaux.

- Les questions d'échelle se politisent avec une orientation anti-européenne et pro-locale de nombre de partis populistes en Europe. La valorisation des autonomies locales crée une dynamique auto-renforçante. L'endigement des populismes devrait passer par des programmes de redistribution entre territoires.
- Ces clivages compliquent la gouvernance territoriale en augmentant les difficultés de coordination horizontale et verticale

De nouveaux objets politiques, dont l'émergence est accélérée par le changement climatique, ne sont pas vraiment gouvernés...

- **Maladies vectorielles : Les moustiques sont des objets politiques** (D. Fontenille)
 - On parle de maladies dites vectorielles quand un « vecteur » - un insecte, par ex. un moustique – transmet un agent infectieux d'un individu (humain, animal ou plante) à un autre.
 - Le changement climatique récent modifie déjà le risque vectoriel en Europe. En particulier, la température et les précipitations élargissent et/ou déplacent la niche écologique dans laquelle vivent les insectes, affectent leurs comportements, leur durée de vie et leur reproduction. Les stratégies d'adaptation, comme la végétalisation des villes, peuvent aussi offrir de nouvelles niches écologiques en ville.
 - Le moustique tigre est désormais présent dans 70 départements en France ; il peut transmettre plus de 40 virus dont ceux de la dengue, Zika, chikungunya, mais aussi fièvre jaune, virus du Nil, etc. On assiste par exemple à une augmentation, qui devrait se poursuivre, des cas de dengue lié au changement climatique.
 - Les moustiques coûtent cher et devraient faire l'objet de politiques publiques mieux structurées. De multiples moyens de prévention existent mais la lutte contre les moustiques et autres vecteurs est mal structurée au niveau national et les collectivités locales sont mal formées pour y faire face.
- **Soin des personnes âgées : un thème à l'agenda des organisations internationales qui peine à devenir une véritable politique publique** (B. Da Roit)
 - Le vieillissement est une tendance de long terme alimentée par une espérance de vie en hausse et des taux de fécondité bas. D'ici 2050, la population européenne de plus de 65 ans va progresser de plus de 40% et celle de plus de 85 ans va plus que doubler. Parallèlement, le nombre de moins de 65 ans va baisser. La proportion de personnes de plus de 65 ans en pourcentage de la population d'âge actif atteindrait 55% en France en 2050 (67% en Italie)
 - Le vieillissement devient une dimension du débat sur l'adaptation.
 - Le thème des soins de long terme est introduit par les communautés d'experts et les organisations internationales. L'Union européenne promeut le modèle de l'investissement social inspiré du Danemark, mais celui-ci ne se répand pas. Il manque une définition partagée, entre les pays et en leur sein, sur la nature des besoins, la qualité des soins, etc.
 - Les trajectoires des pays européens sont très différentes. Les pays du Nord de l'Europe ont ouvert le champ dès les années 60 avec des services surtout résidentiels au début, avant de privilégier le maintien à domicile à partir des années 90. Dans les pays du Sud de l'Europe, c'est un modèle familial qui domine, avec un soutien financier (« cash for care ») et le recours croissant à une main d'œuvre immigrée, notamment en Italie.
 - Les dépenses consacrées au soin de long terme varient considérablement d'un pays à l'autre : 1% du PIB en Italie contre 3,6% au Danemark (2018), la France occupant une position intermédiaire.

- L'articulation entre le local et le national est clé. Dans un système très décentralisé comme l'Italie, les territoires sont pris dans une contradiction entre la montée des besoins et les moyens pour y faire face.
- **Migrations climatiques : une stratégie d'adaptation à accompagner** (F. Gemenne)
 - L'environnement a toujours été un facteur majeur de migrations. Le changement climatique accroît leur ampleur. Les seuls événements extrêmes déplacent chaque année 25 millions de personnes. C'est plus que le nombre de personnes déplacées par les conflits.
 - Trois grandes familles d'impact du changement climatique créent des déplacements : les événements extrêmes, la hausse du niveau des mers, la baisse des précipitations et la dégradation des sols. Mais ce dernier cas peut aussi entraîner une immobilité forcée pendant les sécheresses, car il faut des ressources pour bouger.
 - Faire des migrations climatiques catégorie à part est compliqué : les facteurs climatiques/économiques/politiques des migrations s'interpénètrent. Ainsi, une majorité de la population mondiale dépend directement de l'agriculture de subsistance : ses revenus sont intrinsèquement liés aux conditions climatiques. De même, de plus en plus de conflits ont pour enjeu le contrôle des terres arables.
 - Les trois quarts des migrations sont internes, non pas internationales. Et quand elles le sont, c'est en général dans un pays voisin.
 - La disparition du territoire des petits États insulaires soulève une question de droit international sur la définition même de l'État : vers des États sans territoire ?
 - Les migrations climatiques sont vues comme un phénomène lointain. Pourtant, elles ne touchent pas que les Sud comme le rappellent les incendies en Californie. En France, un quart de la population imagine devoir déménager dans les 10 ans à cause du changement climatique (source [Obs'COP 24](#))
 - Les migrations climatiques font l'objet d'un discours ambivalent. Plus qu'une catastrophe humanitaire à prévenir, elles devraient être considérées comme une stratégie d'adaptation à part entière.
 - Au plan national, de plus en plus de gouvernements envisagent des plans de relocalisation : ex. Déplacement progressif de la capitale indonésienne sur l'île de Borneo.
 - Au plan international, la reconnaissance croissante du rôle des migrations comme stratégie d'adaptation au changement climatique dans les négociations internationales ouvre la voie à une aide financière. La Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes issue de l'initiative Nansen promeut la prise en compte de cette question dans les agendas internationaux. Mais les réponses politiques traînent : pas d'appétence des pays du Nord – ni d'ailleurs du Sud – pour la création d'un statut de réfugié climatique ; le *Global compact for Migration* (Pacte de Marrakech) sur les modalités de coopération internationale a été remis à peine adopté ; invisibilisation du sujet des migrations dans le 6^{ème} rapport du GIEC...
 - La question du coût du contrôle des migrations est inaudible dans le débat politique (coût d'exécution d'une Obligation de Quitter le Territoire Français: 14 000 euros)

Géopolitique : quand le climat fait irruption dans les logiques de puissance et de souveraineté.

(P. Charbonnier)

- Nous sommes les héritiers d'un système international fondé sur l'idée que la rareté est la source des conflits. Ce système lie sécurité et productivité - donc exploitation de la nature. Les investissements dans les infrastructures fossiles financés par le plan Marshall, ou encore les prémices de la construction européenne, la Communauté européenne du charbon et de l'acier, illustrent cette « paix carbone »

- Mais cette formule technopolitique de la paix n'est pas soutenable. Ce qui était un moyen de production et de prospérité devient un facteur de destruction.
- Or la gouvernance onusienne du climat est capable de créer des agendas, mais n'est pas dotée du pouvoir de les traduire dans le réel.
- L'intégration de la question climatique dans le calcul stratégique s'affirme depuis le début de la décennie, sous l'effet notamment de la baisse des coûts de production des EnR, de la montée en puissance technologique ultrarapide de la Chine et surtout de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. : l'intégration croissante de la question climatique dans le calcul stratégique.
- Cependant cette « géopolisation du climat » ou « climatisation de la géopolitique » n'est pas nécessairement un facteur de paix. Elle peut conduire :
 - Soit à la recréation de grands silos impériaux pour sécuriser les ressources, car la fin des fossiles, ressources très concentrées dans quelques sous-sols, signe le retour en force de la question territoriale ;
 - Soit à la création de coalitions plus équilibrées prenant en compte des notions de justice climatique. Restent à inventer des *deals* entre les pays émergents pourvus de puits de carbone et/ou de fossiles à laisser dans le sol et les pays les plus précocement industrialisés.

La France à l'horizon 2050 est déjà largement connue ou déjà là (F. Gilli)

➤ **On peut donc s'y préparer...**

- En termes climatiques : le climat de 2050 est prévisible.
- En termes démographiques, on sait que la population française atteindra son pic vers 2040 et que le vieillissement est inéluctable. Certaines de ses conséquences territoriales sont anticipables. On sait par exemple que le taux de propriétaires de plus de 65 ans dépasse 50% dans une quinzaine de départements. Cela aura des conséquences sur les valeurs immobilières (avec des effets pour faire face au risque de dépendance).
- Le cadre bâti se renouvelle lentement (1% par an).
- Les décideurs de 2050 ont pour beaucoup déjà fini leurs études.
- Il reste cependant des angles morts dans cette vision de l'avenir du pays. Par ex. la prospective sur l'évolution des secteurs d'activité à 20 ou 30 ans est inexistante.

➤ **Le principal défi est politique**

- Comment recréer des espaces de partage pour faire des choix ? Comment délibérer quand les institutions qui structuraient le débat se sont effondrées et que ce sont des acteurs privés qui organisent les agoras ?
- Quel renouveau de la solidarité pour dédommager les perdants des effets du changement climatique et des politiques pour l'atténuer/s'y adapter ?
- Comment retrouver confiance dans le système démocratique et dépasser le divorce entre les citoyens et leurs élites ?

Références bibliographiques

Gouvernance

- KING D., LE GALES P. (dir.), *Reconfiguring European States in Crisis*, Oxford, Oxford University Press, 2017
- KING D., LE GALES P., The three constituencies of the state: why the state has lost unifying energy. *British Journal of Sociology*, 68(S1), 2017
- SCOTT J.C., *L'œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, La Découverte, 2021.
- BECKERT J., *How We Sold Our Future. The Failure to Fight Climate Change*, Polity, 2024

Géopolitique

- CHARBONNIER P., *Vers l'écologie de guerre*, La Découverte, 2024

Prospective

- GILLI F. DELPIROU A., VANIER M., La France en perspective. Imaginer 2050, Le Nouvel Obs/Autrement, 2014

Populisme et clivages territoriaux

- Kübler, D., Strelbel, M. A., & Marcinkowski, F., "Populism and the scales of statehood. Localism and populist attitudes in Western Europe", *European Political Science Review*, 2024.
- Caramani, D., *The nationalization of politics* Cambridge, Cambridge University Press, 2004
- Dijkstra, L., Poelman, H., & Rodríguez-Pose, A., "The geography of EU discontent", *Regional studies*, 54(6), 2020.
- Fitzgerald, J., *Close to home. Local ties and coping radical right in Europe*, Cambridge University Press, 2018
- Rodríguez-Pose, A., "The revenge of the places that don't matter (and what to do about it)", *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 11(1), 2018.
- Stroppe, A.-K., "Left behind in a public services wasteland? On the accessibility of public services and political trust", *Political Geography*, 105, 2023.

Migrations

- Internal Displacement Monitoring Center, [Global Report on Internal Displacement](#) (GRID)
[Platform on disaster displacement](#)
[International Organization for Migrations](#)

Maladies vectorielles

- Fontenille D. et al., Le moustique, ennemi public n°1, ed Quae, 2022.

Vieillesse

- [Lets-Care Project](#)
- Organisation mondiale de la santé, [Heat and health in the WHO European Region](#), 2021
- Organisation mondiale de la santé, [Framework for countries to achieve an integrated continuum of long-term care](#), 2021
- Organisation mondiale de la santé, [Rebuilding for sustainability and resilience: strengthening the integrated delivery of long-term care in the European Region](#), 2022
- Decade of Healthy Ageing, [The UN Decade of Healthy Ageing 2021-2030 in a Climate-changing World](#), 2022
- Agence européenne de l'environnement, [Towards 'just resilience': leaving no one behind when adapting to climate change](#), 2022
- Commission européenne, [European Care Strategy](#), 2022